

EXTRAIT DU REGISTRE**COMMUNE DE SOUVIGNARGUES (Gard)
ARRÊTÉ DU MAIRE N° 155/2025*********
INTERDICTION DE STATIONNEMENT
Place du Cèdre
*********Madame la Maire de la Commune de Souvignargues (Gard),**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux pouvoirs des Maires en matière de circulation, notamment son Article L.2213-2,

Vu le Code de la Route, notamment son article R.225,

Considérant que pour permettre des travaux sur la façade de la propriété de Monsieur SERVIERE Marc il y a lieu d'interdire le stationnement des véhicules Place du Cèdre à Souvignargues (Gard),

ARRÊTE**Article 1 :**Afin de permettre des travaux sur la façade de la propriété de Monsieur SERVIERE Marc, le **stationnement des véhicules sera interdit Place du Cèdre :**

- **Le jeudi 18 décembre 2025**
 - **Le vendredi 19 décembre 2025**
 - **Le lundi 22 décembre 2025**
- } **de 08h à 17h**

Article 2 :

Le stationnement des véhicules contrevenants au présent Arrêté seront considérés comme gênants au sens des dispositions du Code de la route.

Article 3 :

Des barrières seront posées aux accès de la Place qui resteront en place le temps de l'intervention.

Article 4 :

Les riverains concernés seront informés individuellement.

Article 5 :

Les infractions aux dispositions du présent Arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux Lois et Règlements en vigueur.

Article 6 :

Madame La Maire :

- certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif de Nîmes peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.**Article 7 :**

Madame La Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Ampliation sera adressée :

- aux riverains,
- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Sommières (Gard),
- au Centre de Secours de Sommières (Gard).

Fait à Souvignargues, le 12 décembre 2025
La Maire, Catherine LECERF